

Réf: Dossier 268783

Avis de constitution

SOCIETE « LUX BAT- CI SARL »

Siège Abidjan Abobo Plateau Dokui, Lot 993, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 10/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUX BAT- CI SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Tous travaux de :

- BTP (bâtiment et travaux publics)
- Terrassement, VRD
- Fournitures de matériel de bureau.
- Fournitures de matériels de chantier
- Lotissement et vente de terrain
- Etude
- Assainissement et aménagement de site
- conception de plan,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Plateau Dokui, Lot 993, Ilot 29

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUAKOU PIERRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13459 du 13/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88296/GTCA/RC/2023 du 13/12/2023

